

Initiatives ministérielles

du matin. L'appel venait du Centre des sciences de la santé de Winnipeg. Mon fils avait été attaqué et on nous demandait de nous rendre à l'urgence au plus tôt.

J'aimerais pouvoir exprimer les sentiments que ma femme et moi avons éprouvés au cours des cinq heures qui ont suivi, avant de savoir que notre fils allait vivre. Ce sont des heures que je ne souhaite à personne de vivre. Nous avions tellement l'impression d'être impuissants, nous étions foudroyés. Il s'agissait de notre enfant, du fils unique que nous avions élevé et nous ne savions même pas ce qui était arrivé. À l'urgence, je n'ai pas reconnu mon fils. Il avait été tellement battu que ni Fran ni moi ne l'avons reconnu avant qu'on nous le pointe du doigt.

Personne ne peut imaginer ce que ressent une mère ou un père dans de telles circonstances. J'ai donc eu beaucoup de mal à rester calmement assis à la Chambre aujourd'hui à écouter certaines observations venant de députés sensibles qui essayaient d'atténuer les graves problèmes auxquels nous sommes confrontés.

Si nous, les députés, avec le pouvoir dont nous disposons, ne faisons rien pour remédier à la situation, l'histoire dira que nous avons négligé notre tâche. C'est là-dessus que je voudrais insister ce soir. Si je dépasse mon temps de parole, madame la Présidente, veuillez me le signaler, parce que je peux facilement me laisser emporter.

Lorsque, cinq ou six heures plus tard, nous apprenions enfin que notre fils vivrait, je téléphonai à la police de Winnipeg pour savoir ce qui s'était vraiment passé, car notre fils n'était pas en mesure de nous le dire. Le sergent à qui j'ai parlé m'a dit que les deux détectives qui s'étaient vu confier l'affaire avaient travaillé toute la nuit et étaient rentrés chez eux. C'est alors que je lui ai demandé si d'autres personnes avaient été chargées de s'assurer que ces gens-là seraient arrêtés. «Comment serait-ce possible, Jake», m'a-t-il répondu. «Nous n'avons même pas pu répondre à une trentaine d'appels.» Il y avait eu 30 appels durant la nuit et on n'avait absolument pas pu y répondre.

Si nous croyons qu'il n'y a pas de problème de ce côté-là, c'est que nous sommes victimes d'un lavage de cerveau. Il règne une violence incroyable dans les rues de nos grands centres et elle est en train de se communiquer aux petites villes.

Une semaine plus tard environ, un de mes électeurs est venu me demander quelle était au juste la situation. Il m'a amené dans un café pour en discuter et je lui ai raconté ce qui s'était passé. Tout à coup, un jeune homme, qui était assis quelques tables plus loin, est venu me dire: «M. Hoepfner, vous ne me connaissez pas, mais, moi, je vous connais. Vous êtes mon député. Je tiens à vous dire que je vous ai entendu raconter ce qui est arrivé à votre fils et que j'étais moi-même un jeune contrevenant il y a quelques années. J'ai payé ma dette à la société. Aujourd'hui, je suis marié et je suis père d'un jeune enfant. Je sais comment le système fonctionne, M. Hoepfner. C'est de la frime! Si, en tant que parlementaire, vous ne faites rien pour changer les choses, mon enfant n'a aucune chance de s'en sortir dans cette société.»

C'était aussi simple que cela. Il parlait d'expérience. Pourquoi nous orientons-nous dans cette direction?

• (1955)

Il y a quelques semaines, une grand-mère est venue me dire ce qu'elle croyait être la clé du problème. Elle avait été en visite chez son fils et sa petite-fille de six ans s'était mal conduite et avait couru dans toute la maison. À un moment donné, la mère de l'enfant lui avait donné une tape sur les fesses. La petite s'était retournée et avait dit ceci: «Maman, ne sais-tu pas que tu ne peux pas faire cela?»

Voilà le problème. Il n'y a plus de discipline. On ne respecte plus rien. Si l'on ne change pas cela, on aura beau adopter ici toutes les lois du monde, on ne réglera rien.

Pourquoi? C'est bien simple. Il faut revenir à l'essentiel, car la moralité est plus importante que le système judiciaire. Pendant 20 siècles, nous avons suivi la ligne de conduite que nous traçait l'histoire. Nos pères et nos mères nous ont enseigné à respecter la loi, à rendre à César ce qui appartient à César, et non à essayer de trouver toutes sortes de façons de contourner la loi. C'est pourquoi nous avons des problèmes avec les jeunes aujourd'hui.

Je ne crois pas m'être autant rendu compte de cette réalité que lorsque je me suis rendu en Union soviétique en 1991 pour rendre visite à mes parents après le coup d'État. Nous regardions la télévision un soir et, au cours d'une interview, on demandait au chef du KGB pourquoi le gouvernement permettait de nouveau la publication d'ouvrages religieux dans un pays où, pendant 70 ans, on avait brûlé tout ce qui représentait la moralité.

Pendant 70 ans, le régime soviétique a essayé de se débarrasser de la famille et de toutes les valeurs morales auxquelles le monde occidental attache beaucoup d'importance. L'implantation des idées socialistes dans ce pays a coûté la vie à quarante millions de personnes. Ce soir-là, le chef du KGB a dit: «Si nous ne ramenons pas la moralité dans notre société, nous ne nous en sortirons jamais.»

C'est ce qui est important pour moi et c'est pour cette raison que je prends la parole à la Chambre aujourd'hui. Si nous ne voulons pas régler le véritable problème, l'adoption de lois pour les jeunes contrevenants ne changera pas la situation.

[Français]

Mme Christiane Gagnon (Québec): Madame la Présidente, il me fait plaisir en tant que porte-parole de la condition féminine et du multiculturalisme d'apporter un éclairage spécifique quant à mon désaccord du projet de loi C-37.

Encore une fois, le Canada ne respecte pas le Québec. Encore une fois, le Canada tente d'imposer au Québec une loi qui ne respecte pas sa culture, sa façon de faire, ses attitudes envers ses enfants. Une nouvelle loi fédérale ira encore à l'encontre de la volonté collective québécoise. Il existe présentement au Québec un consensus à l'effet de rejeter les amendements proposés par le ministre de la Justice en ce qui concerne la Loi sur les jeunes contrevenants. Les personnes directement impliquées avec ces jeunes, les psychoéducateurs, les criminologues, les avocats spécialisés et, de façon moins directe, les députés de l'Assemblée nationale, sont unanimes dans le rejet des propositions que nous débattons aujourd'hui. Libéraux et péquistes du Québec s'entendent. Il ne s'agit pas d'un caprice.

Le Québec a développé, au cours des ans, une approche qui lui est propre et qui lui réussit. C'est ainsi que le taux québécois de délinquance juvénile est maintenant le deuxième plus faible au